

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Enquête sur les étudiant·e·s sages-femmes d'outre-mer : Une urgence silencieuse

Montrouge, le 30 Août 2024

L'ANESF (Association Nationale des Étudiant·e·s Sages-Femmes) dévoile les résultats alarmants d'une enquête menée auprès des étudiant·e·s sages-femmes des territoires d'outre-mer. Ces étudiant·e·s, déjà confronté·e·s à des conditions d'étude difficiles, doivent faire face à un manque criant de soutien, aggravé par des situations de précarité, de stress intense et de maltraitance.

L'enquête révèle un tableau préoccupant de la situation en Martinique, à La Réunion et à Tahiti :

- > **99 %** des étudiant·e·s ressentent un stress accru depuis le début de leur formation.
- > **91 %** ont subi des maltraitances verbales ou morales de la part de l'équipe pédagogique.
- > **52 %** ont rencontré des difficultés financières pour se rendre en stage.

Ces conditions sont directement liées à des taux de redoublement inquiétants : **56 %** des étudiant·e·s ont déjà redoublé, atteignant **68 %** en Martinique. Cette détérioration affecte la santé mentale des étudiant·e·s, avec des cas fréquents de dépression et d'épuisement.

Les stages, censés être des expériences pratiques enrichissantes, se révèlent souvent traumatisants. De nombreux témoignages font état d'humiliations et de comportements de harcèlement moral, sapant le moral des étudiant·e·s et nuisant à leur formation. Dans un contexte où la pénurie de personnel dans le domaine de la périnatalité est déjà critique.

La situation des étudiant·e·s sages-femmes d'outre-mer ne peut plus être ignorée. L'ANESF appelle à des réformes immédiates pour :

- > **Mettre en place des dispositifs de soutien psychologique** pour les étudiant·e·s sages-femmes d'outre-mer,
- > **Créer un statut de maître de stage universitaire,**
- > **Réformer le système de bourses** pour répondre aux besoins spécifiques des étudiant·e·s ultramarin·e·s,
- > **Revaloriser le statut des étudiant·e·s hospitalier·ère·s** avec des compensations financières adaptées.

Cette enquête révèle une crise silencieuse qui affecte gravement les étudiant·e·s sages-femmes d'outre-mer. L'ANESF appelle à des actions immédiates, essentielles pour garantir des conditions d'étude décentes et préserver l'avenir des soins périnataux dans ces territoires.

Contacts :

Margaux NICOULAUD - Présidente de l'ANESF - presidence@anesf.com
Nassilaty ALI - Porte-parole de l'ANESF - 06.46.68.58.62, porteparole@anesf.com

L'ANESF est adhérente à la Fédération des Associations Générales Étudiantes (FAGE)

